



COMMUNE DE LÉRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°VI-2022-02

Séance du 6 décembre 2022

Le Conseil Municipal de la commune de Léry, légalement convoqué le 30 novembre 2022, s'est réuni salle du Conseil Municipal en mairie sous la présidence de Madame Janick LÉGER – Maire.

Présents	J. LEGER, M. CHRILAA, N. LECARFF, C. RABET, B. AUBERT, K. LANCTUIT, Y. CANCALON, B. NORMAND, C. JUSZKO, E. MERLIN, P. BOLARD, C. CONTREMOULIN, AG. MEREAX, E. LEFEVRE
Absents	C. DEMANTE
Pouvoirs	M. DUMONTIER à E. LEFEVRE, I LEVERE à M. CHRILAA, F. RAFYQ à C. JUSZKO, D. PAUMIER à C. RABET

Secrétaire de séance : M. CHRILAA

Elus : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 18

Décision modificative 1

Madame la Maire expose qu'il convient de procéder à des Modifications du Budget.

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
001 / 001 / OPFI	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	312,72	
011 / 60612	Énergie - électricité	865,00	
023 / 023	Virement à la section d'investissement	312,72	
Total		1 490,44	0,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
002 / 002	Résultat d'exploitation reporté	1 177,72	
021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation	312,72	
Total		1 490,44	0,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** Madame la Maire à réaliser la décision modificative du budget décrite

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Janick LÉGER
Maire de LÉRY